



QUARTIER BRAOU / RANQUINE / AGUILERA

Compte rendu - Séance plénière du Mardi 11 octobre 2016

PRESENTS:

COLLEGE DES ELUS: Stéphanie Ricord, Jeanine Blanco et Louis Vial

COLLEGE DES ASSOCIATIONS: Centre Culturel du Braou (Mme Dupé)

COLLEGE DES HABITANTS: Michèle Laloi ; Brigitte Laboulay ; Chantal Valdovinos ; Max Jumin ; Jean Claude Cortina ; Françoise Simon ; Isabelle Eyherabide

VILLE DE BIARRITZ : Nicole Villenave

EXCUSES: Marie Laurence Hontas, Marie Claude Albanesi, Sophie Borotra, Domitille Dougnac, Monique Tissinier

ABSENTS : Hervé Boissier, USB, Théâtre du Rideau Rouge, Théâtre des Chimères, Patrick Hualde, Bruno Rodet, Michèle Massias, Bernard Dupont.

La Présidente, Isabelle Eyherabide, ouvre la séance en remerciant Madame Nathalie Motsch d'avoir accepté son invitation.

Nathalie Motsch, Adjointe au Maire, en charge de l'Urbanisme et de la Vie Urbaine est venue présenter au Conseil de Quartier le projet AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) à Biarritz.

En 1991, Didier Borotra met en place un système de protection du patrimoine bâti : la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). Grâce à elle, les bâtiments ne peuvent être démolis et sont soumis à une réhabilitation stricte avec les Bâtiments de France.

En 2013, cet outil de valorisation se transforme en AVAP avec les mêmes règles de fonctionnement tout en intégrant une exigence paysagère et de développement durable :

Diagnostic : Catégoriser les immeubles

1/ patrimoine d'exception = démolition impossible

2/ On peut intervenir, faire une extension tout en restant dans l'essence de l'immeuble

3/ On peut démolir, mais il faut reconstruire en respectant la continuité urbaine

Ce projet d'AVAP est avancé à 90%. Adopté en Conseil Municipal, il faut maintenant porter ce dossier devant l'Etat. Il devrait être effectif en septembre 2017.

Une petite information sur la zone Iraty est alors donnée : logements, bus à circulation douce, place publique sont en projet.

Nathalie Motsch quitte alors la séance.

La présidente reprend la parole :

- Réponses de la Mairie suite à la plénière du 14 juin.

Le problème principal étant le retour des poids lourds sur l'avenue Maréchal Juin malgré l'interdiction : la Mairie annonce que des mesures complémentaires vont être prises avec un renforcement de la signalisation sur les voies perpendiculaires. Il a aussi été demandé à la Police Municipale de procéder à des contrôles sévères à l'égard des chauffeurs de poids lourds qui refusent d'emprunter le BAB et reviennent dans le secteur du Braou.

- Le 28 septembre, passage à la permanence d'une habitante de l'allée d'Aguiléra

Cette personne signale un passage très important de camions et de voitures roulant à vitesse excessive. La rue de Chassin étant devenue à sens unique, deux fois plus de voitures empruntent l'allée d'Aguiléra. Il est demandé un contrôle de la vitesse pour cette rue.

- La présidente, accompagnée d'un conseiller habitant le quartier a effectué une petite visite des abords du stade Aguiléra

Constat : il y a un vrai défaut d'entretien dans le quartier qui paraît à l'abandon. Il n'y a pas d'enfouissement des réseaux et certains fils électriques sont très bas et pourraient devenir dangereux pour certains camions, notamment impasse Larribeau. Un stop est à faire marquer au sol au bout de l'allée des passereaux donnant sur l'allée d'Aguiléra.

Le parking du stade Aguiléra est alors évoqué : vide la plupart du temps en dehors des matches, pourquoi ne pas l'utiliser en parking de délestage tout au long de l'année, relié au centre par navette gratuite ? Monsieur Vial intervient alors pour dire que les autobus de la société Chronoplus desservent régulièrement le quartier et que le projet de trambus, encore plus cadencé, passera également par là. Il n'est donc pas nécessaire d'y ajouter une navette.

La présidente remercie alors tous les présents et clôture la séance.

